

Lettres québécoises
La revue de l'actualité littéraire



L'Atlantique va-t-il disparaître?

Charles Atala

Number 24, Winter 1981–1982

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/40197ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Éditions Jumonville

ISSN

0382-084X (print)

1923-239X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Atala, C. (1981). L'Atlantique va-t-il disparaître? *Lettres québécoises*, (24), 10–11.

Tous droits réservés © Éditions Jumonville, 1982

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

On nous écrit

L'Atlantique va-t-il disparaître ?

Le 13 septembre 1981

M. Adrien Thério
Directeur
des LETTRES QUÉBÉCOISES
Suite 202/400 Est, Sherbrooke
Montréal

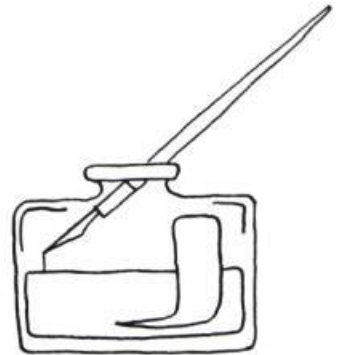
Cher monsieur Thério,

Décidément oui, nous ne nous sommes pas compris ! Moins innocent que son paraître, mon article visait à faire sortir de leur terrier plus d'un lièvre et plus d'un problème embusqué dans ce bois qu'on appelle « Communauté francophone » ou « La francophonie » pour faire simple plutôt que court. Le gibier à lever me semblait, aussi bien, très varié : l'Esthétique et le Goût, la Langue et les Cultures, le Populisme et l'Universalité avec des majuscules et dans leurs rapports avec la géographie et l'histoire d'une masse foisonnante mais disséminée de locuteurs usant diversement d'un même idiome. Mauvais chasseur, je n'ai rien pu tirer sauf — peut-être ? . . . — à être « shooté » moi-même d'une balle de hockey qui est tombée à côté : « Cette littérature québécoise est beaucoup plus vieille qu'on ne croit . . . Peu de Français, sauf des spécialistes, se sont penchés sérieusement sur les dires de notre littérature . . . Et dites à M. de Boisdeffre qu'il ferait bien mieux de continuer à ausculter la littérature française plutôt que la québécoise à laquelle il n'entend rien ». Je viens de vous citer pour constater qu'ainsi, on supprime l'argument essentiel en un tour de main croyant démolir d'un coup l'appareil, tout entier, d'une dialectique encombrante. D'autres déjà avaient fait les frais de semblables morceaux de bravoure — car j'ai relu votre « Mors au flanc » et vos « Choses à dire » avec l'affaire Lemelin dedans. Je les ai trouvés encore une fois plaisants et même souvent délectables d'autant que, depuis lors, les LETTRES QUÉBÉCOISES ont réhabilité le malheureux académicien et que votre langue aisée, franche, saine et votre style alerte et bien imagé nous consolent du germano-américain de trop de docteurs chefs-d'oeuvres, candidats permanents à l'écriture.

Pour être bref sans être complet, je vous dirai donc que je vous concède à peu près les premiers points extraits de vos commentaires mais pas le dernier. En effet, quel tort peut-on avoir à accorder sa préférence à l'universalité du goût classique, aux belles ciselures plutôt qu'à l'anarchie esthétique dominante — partout, et pour

l'heure ? Il s'agirait donc, tout au plus, de cette vieille querelle des Anciens et des Modernes en perpétuel devenir et qui n'est pas uniquement française. De quelle faute se rend-on coupable lorsqu'on indique — je précise — sa prédilection pour les normes récurrentes d'un art qu'on appelle Littérature, plus sûres, quoi qu'on en dise, que les impressions déambulatoires d'une certaine critique ignorante de tout sauf de son « dictionnaire de moi-même », de ce qui fait son confort, en somme de ses chatilles. L'important c'est que ces normes ne se figent pas en des lois rigides aveuglément hostiles aux véritables renouvellements. Mais je vous vois venir. Car vos commentaires sont arrivés, et tout avisés par elle, dans la foulée d'une dispute montée en épingle par L'EXPRESS qui nous a révélé l'existence d'un écrivain « mappemondeux » du nom d'Yves Berger qui dirige une collection « d'éditeur select », comme on dit. Pour répondre à une diatribe maladroite de cet homme de lettres et d'affaires, Léandre Bergeron lui plaqua sur une page du même hebdomadaire un pâté de campagne si bien corsé et faisandé qu'il eut fait coucher dehors les plus féroces mouches à vers d'ici sans lui faire attraper, a fortiori, un seul moucheron de là-bas.

Bien que j'estime, comme autrefois Mauriac et avant lui Balzac dans une célèbre monographie, que beaucoup d'éditeurs sont des fossoyeurs des lettres, je me suis de tout temps abstenu de mêler affaires et littérature. J'ai même fait sur certains aspects de la question, à Paris, en présence de Pierre de Grandpré et de représentants de la presse, une causerie que pas mal d'éditeurs français et même l'A.F.P. n'ont pas tout à fait prise (voir notamment « Culture française » N03-4/1975). Souhaiter qu'une littérature absolument québécoise se fasse ou continue de se faire, quoi de plus naturel ? Mais dans quelle langue précise si elle veut se prévaloir d'un idiome distinct ? Le « québécois » de Michèle Lalonde expurgé de ses éléments exogènes (et surtout d'expressions comme « suite à . . . » qui est, au sens propre, du sabir sud-méditerranéen), le « québécois » de Gaston Miron, s'ils ne sont pas du *français*, né et parlé en Île-de-France, sont quand même du *français* dans lequel les plus audacieux veulent inclure sans attendre le « franbanais » — comme on le fera demain pour le « franceskois » et bien sûr « l'acadien ». Voilà donc un élargissement qu'il faudra envisager d'étendre encore, jusqu'à un « amériquois » global qui est d'ores et déjà crédible comme culture. Une telle expansion de la définition du français — inéluctable à mon sens



— résoudra ce problème de marché et de marchands qui ne vous laisse pas froid : « aussi longtemps que nous ne serons pas douze à quinze millions . . . », dites-vous. Et c'est pourquoi j'ai fait plus qu'allusion à ces écrivains franco-libanais, africains, antillais dont les noms sont restés, avec mon allusion bien appuyée, sur le marbre de votre imprimerie. Ostracisme ? Considéré dans cette perspective tout le reste se réduit à un misérable enchevêtrement de résistances et d'intrigues boutiquières dont on finira par avoir raison. Les courants dès lors passeront, dans tous les sens, librement. Car, après tout, quel faux génie de la langue — sinon l'ignorance de son esthétique, de ses règles et de ses ressources — regimberait devant une nouvelle fluorescence de mots, de tournures et d'images réclamée par les meilleurs — purs et impurs — de Rémy de Gourmont à Henri Michaux et jusqu'à ce cep un peu desséché, Paul Valéry. Il faudrait se rappeler, s'il en était autrement, l'imbroglio toujours actuel du riksmål et du néo-norvégien : Ibsen répandu chez lui et à travers le monde à partir de l'Italie et de l'Allemagne ; Bjorson connu, mais reconnu par quelques-uns seulement. Celui-ci était vraiment « régionaliste » à la différence de Faulkner qui vous sert de garant : il n'avait fait que s'inspirer le plus souvent de son cadre familial sans s'abriter derrière une doctrine comme les « local colorists » tous bien défunts . . .

Je serai ravi que vous estimiez que ces « gnochonneries » ne feraient pas chauvir trop d'oreilles si, au lieu de les sussurer, on en faisait des « choses à dire ». À vos lecteurs évidemment.

Bien sincèrement

Charles Atala

Une poésie interdite ?

Une certaine publicité avait suscité des attentes au sujet d'une poésie nouvelle en Acadie. Que Michel Beaulieu¹ et Richard Giguère² aient été déçus par les recueils publiés en 1980 n'est pas étonnant : ils attendaient des revendications précises et actuelles, propres au territoire acadien, géographique ou culturel. Sauf peut-être une exception, rien ne leur a paru valable. Dans la perspective qui est la leur, leurs critiques sont recevables.

Mais faut-il accepter des interdictions ? Du genre que suggère Beaulieu quand il écrit, dans l'article précité : « . . . à moins qu'on ne définit la poésie comme un véhicule de bons sentiments, ce que son dynamisme intrinsèque lui interdit depuis toujours d'être. »

Je crois que la poésie n'a pas à se plier aux interdits des critiques, ni à se conformer à telle ou telle définition. Sentiment et sincérité sont des qualités essentielles à la poésie. Un critique peut s'interdire à lui-même d'être touché par ces qualités lorsque la revendication du poème est d'ordre affectif ou esthétique, plutôt que territoriale ou politique. Il peut choisir de nommer « vacuité » des poèmes exprimant des sentiments qui, soi-disant, ne pourraient réclamer audience sous la rubrique poésie.

Mais heureusement, on peut comprendre que la capacité d'accueil du critique a pu souffrir de l'étroitesse du carcan qu'il voudrait imposer à une poésie qu'il voudrait « acadiennement » typique. Peut-être a-t-il oublié que l'Acadie produit et accueille des êtres aux itinéraires moins rectilignes, et aux revendications plus universelles.

Paul Germain
auteur de « À corps et à cris »
aux Éditions d'Acadie, 1980.

1. « Écrire l'Acadie » in Livre d'Ici, Vol. 6, No. 38.
2. Lettres Québécoises, No. 22, été 1981, p. 34.

Joliette, le 20 septembre 1981.

M. Gilles Cossette,
Lettres québécoises.

Monsieur,

J'ai pris connaissance aujourd'hui de la critique que vous avez consacrée à mon livre *Jérôme et les mots* dans le dernier numéro de *Lettres québécoises*. Je vous remercie d'avoir lu mon volume avec une telle attention. Votre article, en plus de me donner le goût de continuer à écrire, me permettra peut-être de rejoindre de nouveaux lecteurs.

J'espère que votre collègue André Vanasse lira votre article, lui qui affirme sans faire de nuances que les prix Esso du CLF et Jean Béraud-Molson « n'ont pas cessé de décevoir depuis plusieurs années » . . .

Je vous souhaite de faire, dans les jours qui viennent, des lectures de plaisir.

Donald Alarie



ÉCRITS DES FORGES

directeur-fondateur: Gatien Lapointe

10^e

anniversaire

10 ans de présence
10 ans d'écriture

une poésie en devenirs



Les Forges du Saint-Maurice

Gaston Bellemare, Yves Boisvert, Yvon Bonenfant, Louis Caron, Daniel Dargis, Pierre-Justin Déry, Pierre Desruisseaux, André Dionne, Jocelyne Félix, Gérard-Claude Fournier, Jean-Marc Fréchette, Guy Godin, Robert Godin, Louis Jacob, Jean Larivière, Michel Leclerc, Gilles Lemieux, Gilles Lemire, René Lord, Bernard Pozier, Jean Provencher, Denuis Saint-Yves, Denis Vanier, Josée Yvon

Écrits des Forges
2095 Sylvain
Trois-Rivières, Québec

Affiche offerte par Communication - Québec
automne 1981

ÉCRITS DES FORGES PARUTIONS AUTOMNE 1981

VITRAUX
D'ÉCLIPSE

de

YVES BOISVERT

PARLER NE
S'ENTEND PAS

de

DENUIS SAINT-YVES

BARBARE INOÛ

de

GATIEN LAPOINTE

KOREPHILIE

de

DENIS VANIER
& JOSÉE YVON

45 TOURS

de

BERNARD POZIER